

— 336 —

dans la mesure où elle peut être instructive pour nos propres établissements.

II.

RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ.

Membres présents : MM. Allard du Cholet, d'Astier de la Vigerie, M. Aubert, F. Barbey, G. Brière, L. Béclard, P. Dauphin, L. Demonts, L. Deshairs, M. Furcy-Raynaud, A. Girodie, Jean Guiffrey, J. Laran, H. Lemonnier, J. Locquin, Mansard de Sagonne, Henry Marcel, Pierre Marcel, A. Marcheix, J.-J. Marquet de Vasselot, J. Meyer, G. Pellissier, P. Ratouis de Limay, G. Richard, J. Robiquet, G. Rouchès, A. Roux, Ch. Saunier, H. Soulange-Bodin, Henri Stein, V. de Swarte, M. Tourneux, A. Tuetey, P. Vitry, A. Vuafart.

---

LETTRE DU SCULPTEUR CHARDIN  
A LA COMMISSION TEMPORAIRE DES ARTS  
RELATIVE A LA CONSERVATION DES ŒUVRES D'EDME BOUCHARDON.

*(Communication de M. Alexandre Tuetey.)*

Le hasard de nos recherches parmi les papiers de la Commission temporaire des arts nous a fait rencontrer un document, selon toute apparence inédit, que nous croyons devoir signaler à tous ceux qui s'intéressent au sort pendant la Révolution des œuvres d'art que nous a léguées l'ancien régime. Il s'agit d'une lettre du sculpteur Sébastien Chardin, élève de Michel-Ange Slodtz, qui exposa aux Salons du Louvre de 1791 à 1806, lettre adressée le 30 ventôse an II à la Commission temporaire des arts et renvoyée le même jour à Varon, à l'effet d'appeler l'attention des artistes soucieux de conserver notre patrimoine d'art sur le danger que couraient certaines œuvres remarquables de ses devanciers, notamment les statues de Bouchardon à Saint-Sulpice, la fontaine de la rue de Grenelle, du même sculpteur, et des figures de Sarrazin qui malheureusement ont disparu. Chardin, qui était membre de la Société républicaine des arts, indique les